

Le Canada et les Nations Unies

Admission de nouveaux membres

On trouvera à la page 332 la déclaration faite par M. Martin le 1^{er} décembre sur l'admission de nouveaux membres.

A l'ouverture de sa dixième session, l'ONU n'avait admis aucun candidat depuis que l'Indonésie était devenue le soixantième membre en 1950, et vingt et une demandes demeuraient en suspens. Par le passé, sept candidats qui avaient l'appui de l'URSS (Albanie, Mongolie extérieure, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Corée du Nord et Nord-Vietnam) n'avaient pu recueillir au Conseil de sécurité les sept voix nécessaires. D'autre part, le veto soviétique avait bloqué l'admission des quatorze candidats que favorisaient les membres non communistes (Autriche, Ceylan, Finlande, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Libye, Népal, Portugal, Cambodge, Laos, Corée du Sud et Sud-Vietnam). Le Conseil n'avait pas examiné la demande d'un vingt-deuxième candidat, l'Espagne, présentée après le début de la session.

Résolution canadienne

Dans un effort pour rompre l'impasse, le Canada se chargea à la présente session d'obtenir l'appui de l'Assemblée générale en faveur d'une résolution



NOUVEAU MEMBRE DES NATIONS UNIES

Photo: Nations Unies

Le président de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Paul Martin, à gauche, félicite M. John Conway, représentant de l'Irlande, de l'admission de son pays aux Nations Unies.